

COMMUNIQUE DE PRESSE

Après le scandale « Dentexia »

La FNCS salue les propositions de l'IGAS pour les patients

L'inspection générale des affaires sociales (IGAS) vient de remettre à Madame la Ministre des Affaires sociales et de la Santé, ses recommandations visant à améliorer rapidement la situation des patients victimes de soins mal ou incomplètement réalisés, suite à la mise en liquidation judiciaire des centres dentaires Dentexia

La FNCS salue ce rapport sérieux et humain

L'IGAS propose d'apporter des réponses appropriées en urgence, impliquant tous les chirurgiensdentistes de France et les facultés de chirurgie dentaire pour faire face aux besoins des patients plongés dans une situation douloureuse et dramatique à la suite des pratiques inadmissibles de ce réseau malfaisant.

Ces patients pourront ainsi bénéficier d'une prise en charge financière renforcée par les pouvoirs publics, grâce à une mobilisation exceptionnelle du fonds d'action sociale de l'assurance-maladie et une aide financière sera versée aux patients connaissant, en raison de l'importance des soins à réaliser et de leurs ressources, des difficultés à assumer ces frais.

La FNCS avait pris contact avec l'association des patients victimes des pratiques de Dentexia, l'avait assurée de son entier soutien.

Les centres de santé aussi sont mobilisés

La FNCS a déjà mobilisé tous ses adhérents, comme le préconise l'IGAS, pour que les chirurgiensdentistes des centres de santé prennent toute leur part, tant dans l'établissement de certificats médicaux constatant la situation de ces patients que dans les soins qu'il convient de mettre en œuvre rapidement pour eux.

Nous saluons la pertinence des inspecteurs qui demandent que la poursuite des soins de fasse dans des conditions sécurisées également pour les praticiens.

Une sécurité des soins pour tous les patients

Nous poursuivrons notre collaboration avec les inspecteurs de l'IGAS pour que l'étape suivante de leur mission, en octobre 2016, nourrisse des propositions ambitieuses garantissant une prise en charge garantissant la sécurité de l'ensemble des patients, tant en centres de santé qu'en libéral.

Ces pratiques ne doivent plus se reproduire.

Cette mobilisation passe par la réduction des inégalités sociales en santé dentaire

La tarification et les remboursements de la réparation prothétique doit être respectueuse des ressources de tous et doit concourir à la réduction des inégalités sociales de santé bucco-dentaire qui sont parmi les plus importantes en France.

Contacts: Dr Richard LOPEZ, Président 06 08 28 40 81 president@fncs.org

Dr Hélène COLOMBANI, Secrétaire générale 06 68 05 94 20